

Banque mondiale

Des prêts verts ?

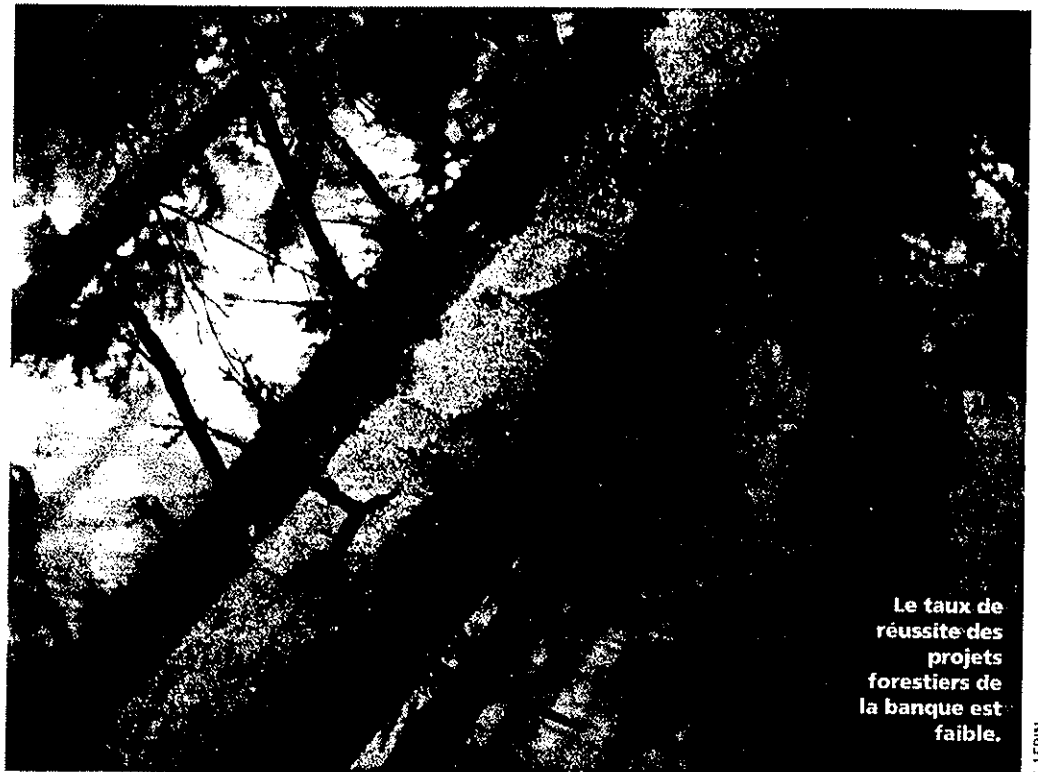
En finançant des projets forestiers mal conçus et en privilégiant l'activité des entreprises privées de la filière bois, la Banque mondiale a cautionné des pratiques destructrices. Elle se pose pourtant depuis 1991 en défenseur de l'environnement. Pure rhétorique, ou amorce d'un changement ?

Korinna Horta

Economiste à l'ONG Environmental Defense Fund*

Les forêts - faut-il le répéter - sont la principale réserve de diversité biologique* terrestre. On sait également quel rôle majeur elles jouent dans la protection du climat en absorbant et en stockant le dioxyde de carbone. En outre, environ 500 millions de personnes établies au cœur ou à proximité d'une forêt dépendent directement de la nourriture, des médicaments et des matériaux de construction qu'elle fournit. Rien d'étonnant donc qu'avec l'accélération de la déforestation de nombreuses commissions et conférences se soient tenues sous l'égide des Nations unies pour étudier comment contrer cette menace mondiale. Mais la communauté internationale s'est enlisée dans des débats improductifs et c'est une autre organisation multilatérale, la Banque mondiale, qui pèse, dans de nombreuses régions, sur le destin des forêts.

La Banque est le principal investisseur mondial dans des projets forestiers. Toutefois, malgré ses discours empreints de bons sentiments écologiques, elle finance des actions qui se traduisent souvent par le recul de la forêt, par la réduction de la



Le taux de réussite des projets forestiers de la banque est faible.

F. LERIN.

biodiversité qu'elle abrite et par des conflits avec les communautés locales et les peuples indigènes. Les capitaux que les gouvernements des pays en développement empruntent à la Banque pour

financer des projets forestiers doivent être remboursés en devises, qu'ils ne peuvent obtenir qu'en augmentant les exportations. En gonflant la dette extérieure, ces « projets verts » risquent de

nuire aux ressources naturelles qu'ils sont censés protéger ; les gouvernements taillent dans le domaine forestier pour tirer des revenus d'exportation du commerce du bois ou des plantes alimentaires.

Mais l'influence de la Banque mondiale s'étend au-delà des prêts directs aux programmes forestiers. En finançant le développement d'infrastructures, elle favorise également la déforestation : avec la construction de barrages, des pans entiers de forêts sont inondés, et l'extension du réseau routier attire des entreprises forestières bientôt suivies par de nouveaux colons qui défrichent la forêt. Quant aux prêts accordés au titre de la réforme des politiques économiques, connue sous le nom d'ajustement structurel, et qui représentent 20 % du total des prêts alloués chaque année, ils influencent la façon de gérer les ressources naturelles, les forêts, l'eau et la terre. En échange des prêts d'ajustement, les gouvernements doivent ouvrir leur économie au commerce international, adopter une stratégie de croissance fondée sur les exportations et établir un environnement favorable à l'investissement privé. Cela a souvent pour résultat d'augmenter les exportations de ressources naturelles comme le bois, sans tenir compte des coûts à long terme pour l'environnement, la société et l'économie.

Au début des années 1980, les gouvernements militaires au pouvoir dans les deux pays dotés des forêts tropicales humides les plus étendues, le Brésil et l'Indonésie, ont obtenu de la Banque mondiale d'importants prêts pour ouvrir et coloniser les marges de leurs empires. En finançant le programme indonésien de transmigration et le programme brésilien de développement de la région Nord-Ouest (Polo-noroeste), la Banque a cautionné la destruction à grande échelle de la forêt tropicale. Les deux programmes ont provoqué le déplacement de populations indigènes en attirant des milliers de nouveaux colons, aux pratiques agricoles les plus sou-

vent impropres à la production de plantes alimentaires sur le sol difficile des forêts.

Il aura fallu plusieurs années de protestations pour que la Banque admette de revoir sa conception des forêts. Au terme d'un processus étonnamment ouvert de consultations avec des organisations non gouvernementales (ONG), la Banque mondiale a présenté en 1991 sa nouvelle politique forestière, assez proche des préoccupations écologiques et sociales des groupes pro-environnementaux et des organisations des peuples indigènes. Désormais, la Banque refuse de financer directement toute opération de réduction de la forêt primaire tropicale humide. Elle promet d'étudier l'impact probable des prêts de soutien aux infrastructures, afin d'éviter de nouveaux désastres écologiques et, sans doute, de ternir à nouveau son image...

La Banque fait du soutien aux activités du secteur privé la clef de voûte de sa politique forestière.

Le total annuel des prêts alloués aux projets forestiers a doublé après 1991 par rapport aux sept années précédentes. Mais la nouvelle politique forestière a-t-elle amélioré la qualité sociale et environnementale des prêts ? Dans une revue interne de 1993, la Banque évalue l'application de sa nouvelle politique, en ne s'intéressant cependant qu'aux objectifs des projets financés et non aux informations disponibles sur le terrain.

Or, selon les témoignages rassemblés par des ONG, la Banque continue d'investir massivement dans l'exploitation forestière et d'ignorer les questions de société et d'environnement.

Mauvais fonctionnement interne.

Pourquoi ce décalage entre d'un côté le langage écologique de la Banque, de ses brochures bien lustrées et de son personnel, et de l'autre les opérations qu'elle finance ? Même les rapports internes de l'organisation soulignent depuis plusieurs années le taux de réussite intolérablement faible des projets, dont seulement 60 % sont jugés satisfaisants. Plus dérangeant encore, à peine 23 % des actions financées en Afrique semblent viables.

Les auteurs des rapports attribuent cet échec au « mode d'approbation » qui prévaut au sein de la Banque : l'important est d'approuver rapidement des demandes de financement portant sur de grosses sommes d'argent et non d'examiner la qualité des projets présentés. Le système de rémunération interne du personnel privilégie la rapidité des approbations de prêts et le volume des enveloppes. Les employés soucieux d'appliquer sérieusement les politiques sociales et environnementales de la Banque se retrouvent donc dans une situation extrêmement délicate.

La question du fonctionnement de la Banque mondiale est si brûlante que le président de l'organisation, M. Wolfensohn, en poste depuis juin 1995, a promis des changements fondamentaux. Mais concernant la question forestière, quels progrès peut-on espérer ? La Banque fait du soutien aux activités du secteur privé la clef de voûte de sa politique forestière. Elle semble convaincue que les entreprises forestières privées ont abandonné leurs pratiques destructrices au profit de méthodes de gestion durable, car elles ont intérêt à gérer les forêts de façon raisonnable afin de disposer d'une offre de bois à long terme. C'est ignorer les conclusions d'un nombre croissant d'études, dont certaines réalisées par des économistes de la Banque, qui indiquent que la gestion durable des forêts n'est pas viable sur le plan économique. Les entreprises ne se convertiront pas volontairement à l'exploitation durable, parce que respecter l'écologie de la forêt réduit leur profit. De toute évidence, il existe une contradiction fondamentale entre d'une part l'horizon de long terme qui privilégie la forêt, sa biodiversité et l'ensemble de ses fonctions écologiques, et d'autre part l'intérêt de court terme des entreprises privées qui doivent lutter dans un monde guidé par le profit et qui sont responsables devant leurs actionnaires, à des milliers de kilomètres de là, des scènes de destruction forestière.

Changer la Banque mondiale s'annonce difficile. La tâche des réformateurs serait néanmoins plus légère si les ONG, les communautés et les groupes indigènes des pays destinataires des prêts faisaient mieux entendre leur voix et ne toléraient plus un modèle de développement qui n'est pas le leur. ■

Traduction Sarah Begic.

* 1875 Connecticut Ave., N. W.
Washington DC 20009 - Etats-Unis.
Tél. : 1 202 387 35 00.
Fax : 1 202 234 60 49.